



RÉPUBLIQUE
FRANÇAISE

Liberté
Égalité
Fraternité

BOAMP.fr

Bulletin officiel des annonces des marchés publics

Avis rectificatif

Attention : les informations contenues dans l'extrait PDF peuvent dans certains cas ne pas présenter le texte intégral de l'annonce. Les extraits PDF des annonces du BOAMP ne constituent pas le format officiel, pour consulter le texte intégral au format officiel du présent avis, cliquez sur <https://www.boamp.fr/pages/avis/?q=idweb:24-113789>

Département(s) de publication : 75

Annonce n° 24-113789

Services

Section 1 - Reference de l'avis initial

Annonce n° 24-113479

Mis en ligne sur le site www.boamp.fr le 07/10/2024

Section 2 - Identification de l'acheteur

Nom complet de l'acheteur : France Galop

Type de Numéro national d'indentification : SIREN

N° National d'identification : 401415500

Ville : Paris

Code postal : 75017

Grouperment de commandes : Non

Département(s) de publication : 75

Section 3 - Identification du marché

Intitulé du marché : Assistance à maîtrise d'ouvrage pour les travaux préparatoires du programme de rénovation de l'hippodrome d'Auteuil

Type de marché : Services

Description succincte du marché : Dans le cadre de la préparation d'un programme de restructuration /rénovation des installations, France Galop souhaite s'adjoindre les compétences d'un assistant à maîtrise d'ouvrage aux missions transversales. La typologie des prestations susceptibles d'être confiées au prestataire est précisée dans le cahier des clauses techniques particulières (CCTP) de la présente consultation. Le contrat est conclu sous la forme d'un accord-cadre à marchés subséquents mono-attributaire, tel que défini aux articles L. 2125-1 1°, R. 2162-1 à R. 2162-6, R. 2162-7 à R. 2162-9 du Code de la commande publique, traité à prix unitaires, avec un opérateur économique et conclu sans montant minimum et avec un montant maximum établi en valeur sur la durée totale de l'accord-cadre, reconductions incluses. Ce montant maximum est fixé à 220 000 euros HT. L'accord-cadre est conclu pour une durée ferme de 12 mois, et pourra faire l'objet de deux reconductions de 12 mois chacune. La forme des marchés subséquents sera définie par France Galop dans chaque consultation à la survenance du besoin. Les modalités de conclusion des marchés subséquents sont précisées au cahier des clauses administratives particulières (CCAP) de la présente consultation.

Critères d'attribution : Critères d'attribution définis dans le règlement de consultation

Section 4 - Informations rectificatives

- A la Section 6 : Informations Complémentaires de l'avis initial n°24-113479, au lieu de "Tribunal administratif de Paris, 7 rue de Jouy, 75004 Paris; Téléphone : 01 44 59 44 00; Courriel : greffe.ta-paris@juradm.fr", il convient de lire : "Tribunal Judiciaire de Paris, Parvis du Tribunal de Paris, 75017 PARIS; Tél. +33 (0)1 44 32 51 51".

Date d'envoi du présent avis à la publication : 07/10/2024